Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIP Publié le TIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMIVIUNES

DU PAYS D'HURIEL

6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL Réunion du 27 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt sept octobre à dix-huit heures, à la salle des fêtes d'Archignat, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation: 20 octobre 2025

<u>Délégués en exercice</u>: 28 Délégués présents: 23

Etaient présents: Mesdames et Messieurs COULANJON J., DOUSSET B., MANGERET C., CHEMINET JL, LECLERC C., AGUILLAUME V., ABRANOWITCH S., AVELINE P., PENAUD JP., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., NOWAK P., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM

Délégués excusés: DUBREUIL A. (pouvoir à JL CHEMINET), CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), BOUTET S. (pouvoir à JP PENAUD), DUNEAUD JL. (pouvoir à R. LAMY), ROUYAT H. (pouvoir à P. NOWAK),

<u>Participation financière de la ComCom du Pays d'Huriel pour l'édition d'une topo carte FRRP « sur les pas des Maîtres Sonneurs »</u>

Le Président présente le projet porté par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, visant à éditer une topocarte du GR de Pays "Sur les Pas des Maîtres Sonneurs", itinéraire traversant le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel.

Cette carte, souple et imperméable, sera diffusée à l'échelle nationale (FFRP, Fnac, etc.) afin de valoriser la randonnée et le patrimoine local.

Le coût global du projet s'élève à 7 000 €.

La participation de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel s'élève à 1 556 €, correspondant à l'achat de 110 exemplaires destinés à la vente publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- ✓ d'approuver la participation financière de 1 556 € au projet d'édition de la topocarte,
- ✓ d'autoriser le Président à signer tout document afférent à cette décision.

Pour copie conforme, Huriel, le 30 octobre 2025 Le Président.

Jean Flie CHABROL